

A tiger and its cub are standing on a dark rock in the foreground, looking out over a vast, hazy landscape at sunset. The sky is filled with soft, golden light and silhouettes of birds in flight. The overall mood is serene and majestic.

REJOIGNEZ LES GARDIENS DE LA BIODIVERSITÉ

Comme eux, vous pouvez veiller
sur l'équilibre de nos écosystèmes





RESTAURONS LE TERRITOIRE DU LYNX QUI VEILLE SUR LES FORÊTS

Un habitat fragmenté

Le lynx boréal a besoin d'un vaste territoire pour survivre et assurer sa diversité génétique. Mais la multiplication d'infrastructures humaines morcelle son habitat et met l'espèce en péril. En France, la première cause de mortalité des lynx est due aux collisions routières et ferroviaires. La protection du félin passe donc par la facilitation de leur franchissement sécurisé des routes et par la protection des massifs forestiers qu'il occupe.

Des signes prometteurs

Depuis 2017, en France, nous menons une action d'ampleur à travers le Plan national d'action de sauvegarde du lynx boréal. Les indices de progression de l'espèce sur de nouveaux territoires sont chaque année observés mais la situation du lynx reste fragile.



OBJECTIF 2024

RECONNECTER SES LIEUX DE VIE



Étudier, connecter, sécuriser

Nous menons un travail d'amélioration des connaissances sur l'espèce en renforçant le suivi des populations et la collecte de données. La survie de cet animal est intrinsèquement liée à celle des forêts. Les 150 individus de l'Hexagone vivent principalement dans les massifs forestiers du Jura, des Vosges et des Alpes. Or en France métropolitaine, moins de 1% des forêts sont strictement protégées.

Créer des corridors et favoriser l'acceptation du lynx

Le WWF France aide les propriétaires forestiers à adopter une gestion durable, première étape indispensable. Nous avons pour projet de financer des programmes de corridors écologiques entre les différents massifs, permettant d'améliorer la qualité des continuités forestières et des aires de franchissement du lynx, ainsi que la sécurisation des voies dangereuses.

Afin d'étendre le territoire du lynx, nous avons prévu d'élaborer plusieurs scénarios de retour du félin sur différents territoires en évaluant notamment l'acceptation sociale de l'espèce et la capacité d'accueil du milieu. Par ailleurs, nous voulons sensibiliser le monde de la chasse et de l'élevage aux enjeux de préservation du lynx.

MONTANT DU PROGRAMME : 950 000 EUROS

Des réalisations à poursuivre

- L'équivalent de 1 500 jours de piégeage photographique
- 179 échantillons collectés qui permettent d'évaluer la santé génétique des lynx en France et leur régime alimentaire
- 6 200 chasseurs sensibilisés



COEXISTONS AVEC LE LOUP QUI PRÉSERVE LA BIODIVERSITÉ

En quête de réconciliation

Si l'espèce a mauvaise réputation, c'est principalement à cause de sa prédation sur les troupeaux. Pourtant, par le passé, les hommes et les prédateurs ont su coexister... mais ils en ont perdu l'habitude. En étendant ses zones de pâturages, l'homme empiète sur les terrains de chasse des carnivores. Pour rétablir l'équilibre, nous devons réapprendre à partager ensemble un même territoire.

Le danger des « tirs de défense »

Bien que le loup soit classé comme « vulnérable » sur la liste rouge de l'UICN, une dérogation du droit européen permet d'abattre jusqu'à 19 % de sa population en France. Ces « tirs de défense » sont utilisés comme un moyen de protection des troupeaux. Le WWF est opposé au recours systématique à ces tirs dont rien ne prouve l'efficacité. Au contraire, il semblerait même qu'ils favorisent la prédation sur les troupeaux en déstructurant les meutes. Notre stratégie est donc de développer des moyens de protection et d'effarouchement. C'est cette coexistence entre le loup et les activités humaines que nous contribuons à mettre en œuvre avec le programme « Entre Chien et Loup ».



© World Wonders of Europe / Sergey Gorsikhov / WWF

OBJECTIF 2024

RENFORCER LA PROTECTION DES TROUPEAUX



© Giancarlo Mancori / WWF-Italy

Un programme de terrain sur mesure

Il y a 3 ans, nous avons lancé notre programme « Entre Chien et Loup » dans le massif de Haute-Savoie, afin de faciliter la coexistence entre le loup et l'élevage de montagne. Nous misons sur le dialogue et sur le soutien aux éleveurs en investissant dans des mesures de protection des troupeaux.

Financer des dispositifs de soutien aux éleveurs

Cette profession, éprouvée par des difficultés financières et écologiques, a besoin de tout notre soutien pour mieux appréhender le retour du loup. Le WWF mène tout d'abord un travail de compréhension du mode de prédation des loups. Nous mettons aussi à disposition des éleveurs et des bergers un kit d'urgence pour anticiper les tentatives de prédation sur les cheptels. Enfin, l'organisation de chantiers de bénévoles permet aux bergers d'être assistés dans leurs tâches (nourrir les chiens de berger, soigner les troupeaux, assurer une surveillance nocturne...). Nous sensibilisons également les randonneurs à la présence, souvent impressionnante et incomprise, des chiens de protection de troupeaux.

MONTANT DU PROGRAMME : 500 000 EUROS

Résultats attendus

- 6 alpages surveillés par des bénévoles
- 2 aides bergers mis à disposition et cofinancement d'1 berger d'appui départemental
- 8 000 personnes sensibilisées
- 100 bénévoles mobilisés sur l'été



© naturepl.com / Andy Rouse / WWF

DÉFENDONS LE TIGRE QUI PROTÈGE DES ESPÈCES EMBLÉMATIQUES

Traqué par les braconniers

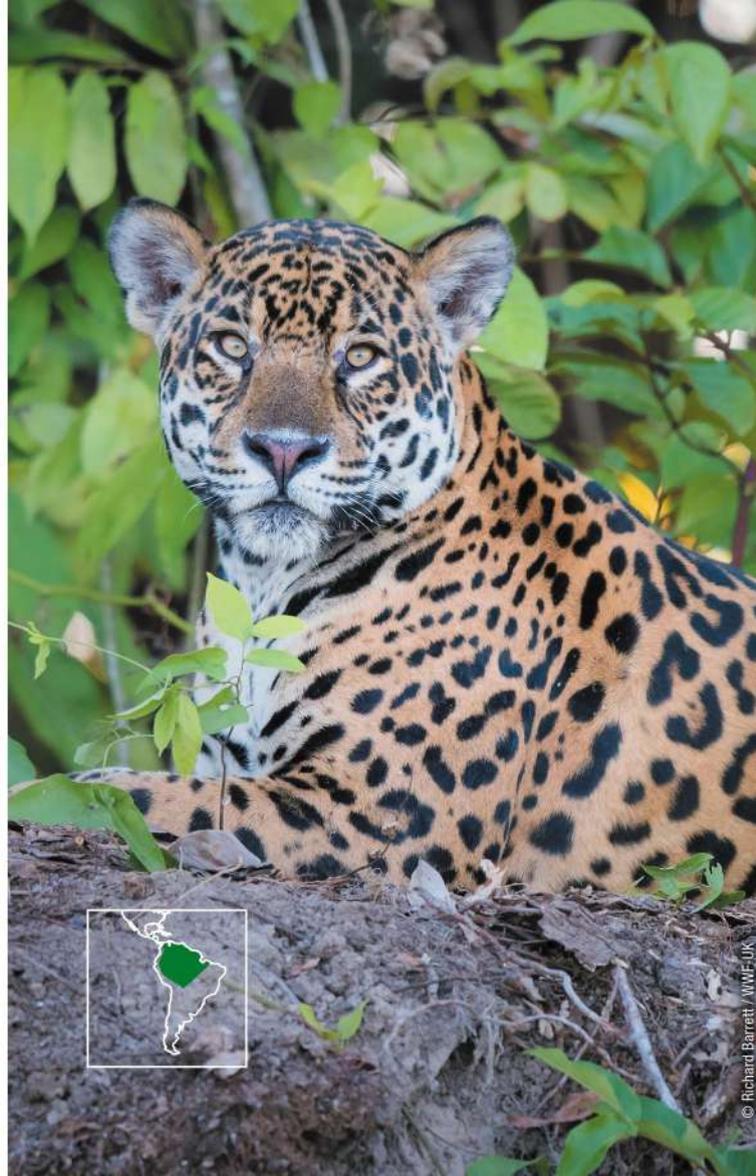
Le braconnage est une des principales menaces pesant sur les populations de tigres sauvages, dont les effectifs ont été divisés par 25 en à peine 100 ans, au 20^e siècle. Charismatique et fascinant, le félin est traqué pour sa fourrure ou d'autres parties de son corps, réputées dans certaines médecines traditionnelles. Les trafics portent sur environ 150 tigres par an en moyenne, fragilisant la population mondiale de tigres sauvages, notamment dans les aires protégées.

Renforcer la sécurité des zones protégées

La priorité du WWF est donc d'investir dans des aires sécurisées où les tigres peuvent vivre sans craindre les braconniers. Dans ce projet, les rangers sont nos partenaires indispensables. Ce projet finance :

- le déploiement de 10 gardes forestiers par 100 km² dans toutes les zones protégées des pays de l'aire de répartition du tigre,
- la mise en place d'une assurance maladie et d'une assurance vie pour les rangers en Asie du Sud-Est,
- la formation des rangers.

MONTANT DU PROGRAMME : 600 000 EUROS



© Richard Barrett / WWF-UK

APPRENONS À CONNAÎTRE LE JAGUAR QUI GARANTIT LA PROSPÉRITÉ DE LA JUNGLE

Un fauve méconnu et en danger

Les données dont nous disposons sur les jaguars sont rares, incomplètes et la recherche scientifique sur ces félins est embryonnaire. Notre priorité est donc d'acquies de nouvelles connaissances sur l'espèce et sur son mode de vie. En effet, mieux connaître le félin nous aidera à mieux le protéger. Ce qui est d'autant plus urgent que le jaguar est « quasi menacé de disparition » (liste rouge de l'UICN), avec une chute de 20 % de sa population ces 15 dernières années.

Élaborer un plan de sauvegarde du félin

Le WWF se concentre tout d'abord sur l'étude du jaguar afin de mieux estimer l'impact des menaces qui pèsent sur lui. Victime du braconnage, le félin souffre aussi de la déforestation qui détruit son habitat naturel et raréfie ses proies. Il se rabat donc sur le bétail d'élevage, et devient un ennemi à abattre aux yeux des populations humaines. Nous souhaitons donc investir dans la préservation des forêts menacées, la mise en place de corridors verts, ainsi que dans des campagnes de sensibilisation environnementale, afin de pacifier la coexistence entre jaguars et humains.

MONTANT DU PROGRAMME : 750 000 EUROS



MERCI

EN INVESTISSANT VOTRE DON DANS
LA PROTECTION D'ESPÈCES PARAPLUIES,
VOUS ÊTES, VOUS AUSSI,
UN GARDIEN DE LA BIODIVERSITÉ.

**La Fondation WWF est reconnue d'utilité
publique et à ce titre :**

- Donner au WWF vous permet de déduire 66 % du montant de votre don de votre Impôt sur le Revenu, dans la limite de 20 % de votre revenu annuel.
- Donner au WWF vous permet de réduire tout ou partie de votre Impôt sur la Fortune Immobilière. Votre don est déductible à 75 % de votre IFI dans la limite de 50 000 € par an.